



MARCHES ET RANDONNÉES



Programme prévisionnel et non contractuel du mardi au 1^{er} trimestre 2026

Chaque semaine, vous avez le choix de participer à l'une ou l'autre des sorties proposées selon votre convenance

Les animateurs peuvent être contraints d'annuler une sortie ou bien de changer le circuit pour quelque raison que ce soit.

Date	Animateur	MARCHE ~ 2 h **	Animateur	RANDONNEE ~ 3 h **	Observations
JANVIER 2026					
Mardi 06	GB	Gerocourt - Epiais-Rhus	AB/JPT	Us - santeuil	
Mardi 13	JPT	Frémainville	EB	Guiry	
Mardi 20	GB	Courdimanche - Menucourt	BC	Tessancourt	
Mardi 27	AR	Maubuisson	PB	Lainville	GB absent
FEVRIER 2026					
Mardi 03	GB	Jambville - Montalet le Bois	PC	Chars	
Mardi 10 *	RA	Sagy - Vilette	AR	Vauréal	VS zone A
Mardi 17 *	GG	Menucourt - Saillancourt	BD	Villorceaux	VS zone A B
Mardi 24 *	FF	Cormeilles en Vexin	JPT	Hédouville - Frouville	VS zone B C
MARS 2026					
Mardi 03 *	GB	Moussy	RA	Conflans	VS zone C
Mardi 10	AB	Le Heulme	AR	Bure - Vernouillet	
Mardi 17	GB	Condécourt (+ restaurant)	BC	Hodan	
Mardi 24	JPT	Mézy - Ablemont	EB	Cormeilles en Vexin	
Mardi 31	GB	Vaureal Les Essarts	AB	Bray et Lu	

* Vacances scolaires

** Les départs marche et randonnée seront précisés par courriels, ainsi que les lieux de rassemblement des covoiturages.

La couverture que procure l'assurance attachée à la licence implique un minimum de règles, à savoir :

- Équipement : chaussures de randonnée, vêtements de pluie, protection contre le soleil, bouteille d'eau ou boisson chaude, collation
- Animaux : par mesure de sécurité, nos amis les animaux ne sont pas admis durant nos sorties

Lors des sorties avec le club, vous devez être en possession de votre : licence, carte Vitale, carte Mutuelle, CNI et Passeport Santé-infos secours dûment renseigné et à jour (téléchargement sur le site Internet du Club).

Découverte de l'activité : la personne non licencié ou déjà adhérente dans une autre activité du club souhaitant découvrir la randonnée est admise une première fois avant inscription éventuelle à cette activité et en respectant les consignes ci-dessus.

